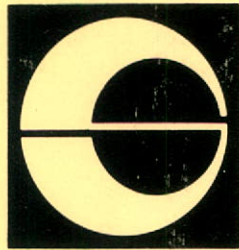


LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



**RAPPORT
ANNUEL
1973**

SOIXANTE-DOUZIÈME RAPPORT ANNUEL

pour l'exercice financier
terminé le trente et un décembre
mil neuf cent soixante-treize



LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



Les points saillants des activités financières

Les opérations:

		% d'augmentation
Total des revenus de l'année	\$ 25 107 000	18
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes	17 074 000	23
Revenus nets d'intérêts, dividendes et loyers	6 760 000	12
Sommes payées ou attribuées aux assurés	17 030 000	24
Ristournes aux assurés, ou d'expérience	1 886 000	75
Revenu net de l'année	629 000	45

Le bilan:

Actif	114 994 000	10
Engagements		
• Réserve mathématique et autres montants attribués aux assurés	95 776 000	13
• Capital et surplus	17 504 000	4

Le portefeuille des assurances:

Total des assurances en vigueur	1 246 000 000	20
Répartition		
• assurances et rentes individuelles	577 000 000	12
• assurances et rentes collectives	669 000 000	28

Les commentaires du président et directeur général

Ce soixante-douzième rapport annuel de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde met en relief des réalisations substantielles non seulement aux plans des ventes, opérations de placements et résultats financiers, mais également aux plans de l'efficacité administrative et du contrôle.

Il permet de constater qu'à sa réputation de saine administration établie de longue date, la Compagnie a su allier un remarquable dynamisme.

Il fait de plus ressortir l'à-propos des orientations imprimées par le Conseil d'administration, la gestion compétente de chacune des grandes directions de l'Entreprise, tout comme la collaboration efficace de tout notre personnel, tant interne qu'externe.

Ce rapport témoigne également de la confiance que le public continue de nous accorder et de l'appui sans cesse croissant des caisses populaires.

L'étude des états financiers révèle finalement que la Sauvegarde assume, à l'endroit des usagers de ses services et de la collectivité, davantage un rôle de distributrice que d'accumulatrice des fonds qui lui sont confiés par ses assurés. De ce chef, elle rejoint l'une des caractéristiques

fondamentales du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dont elle est membre.

Nouvelle présentation des états financiers

De manière à donner plus de renseignements et à fournir ceux-ci avec le plus de logique, de clarté et de simplicité possible, nous avons modifié la présentation des états financiers.

Tout en nous conformant aux exigences statutaires du Service des Assurances du Canada, nous les avons rédigés de façon qu'ils soient plus conformes aux pratiques comptables, telles qu'employées dans d'autres secteurs, tout en notant les différences, là où il y en a.

Le portefeuille des assurances

Un accroissement record de \$209 000 000 dans le portefeuille des assurances, soit 20%, a porté celui-ci à \$1 246 000 000 à la fin de 1973. (voir graphique page 4) Grâce à cette importante progression qui s'ajoute aux réalisations notables des années antérieures, le montant des assurances et rentes en vigueur a pratiquement doublé en trois ans.

Une hausse de 12% a porté le portefeuille des assurances et rentes individuelles à \$577 000 000,

alors que celui des assurances et rentes collectives s'est accru de 28%, pour atteindre \$669 000 000.

Les résultats des ventes

Les ventes de nos représentants en 1973 ont totalisé \$131 882 000 dont les deux principales composantes se divisent de la façon suivante:

les assurances et rentes individuelles — \$94 900 000 ou 18% de plus que l'année précédente;

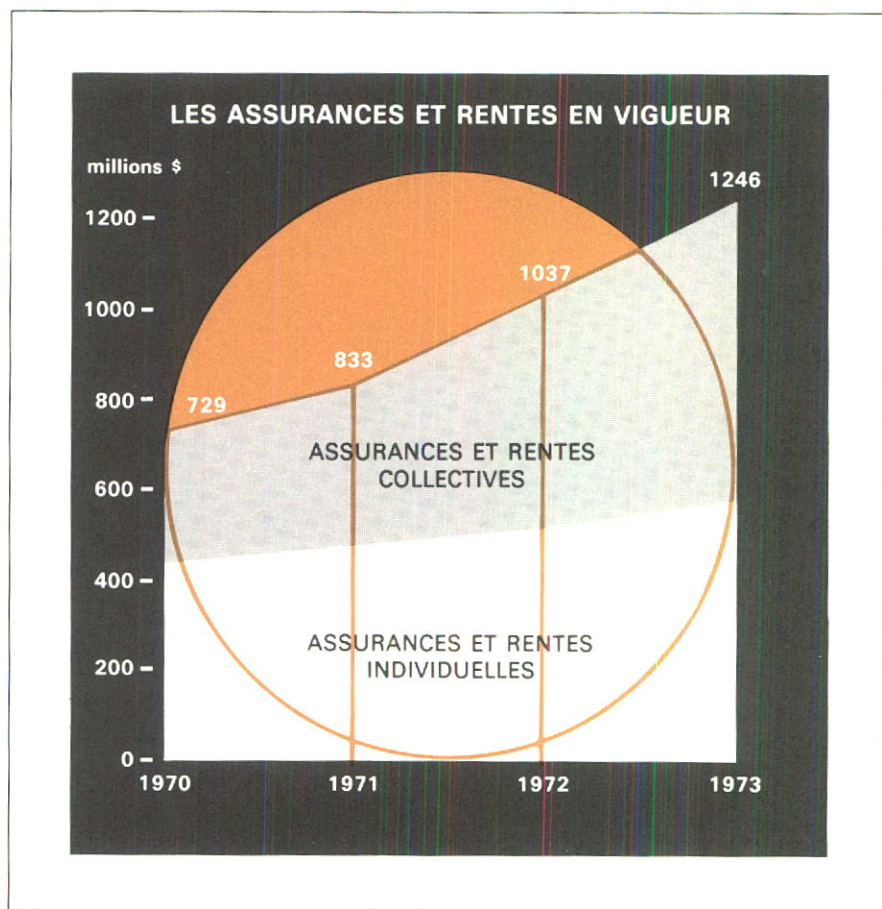
les assurances et rentes collectives — \$36 982 000, un montant inférieur au chiffre record de ventes de 1972 dans ce domaine.

L'augmentation de 41% des ventes de rentes viagères différées ne s'est pas faite au détriment de celles des assurances-vie individuelles dont la progression s'est continuée à un rythme de 12%.

Le nombre de nouveaux contrats de rentes viagères différées et le montant de leurs primes indiquent que nous rejoignons mieux le marché des individus à revenu plus modeste qui prennent avantage, eux aussi, des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Nous sommes particulièrement satisfaits des ventes de contrats individuels à primes uniques qui ont triplé en 1973, pour atteindre \$3 278 000 de primes. Tous ces résultats sont le reflet

de la qualité des produits et services offerts sur une base plus intégrée, du niveau compétitif des primes et de l'impact de l'incitation fiscale à l'épargne pour la retraite.



Le relevé des opérations

L'ensemble de nos revenus s'est accru de 18% pour se chiffrer à \$25 107 000. (graphique ci-dessous)
Cet accroissement résulte

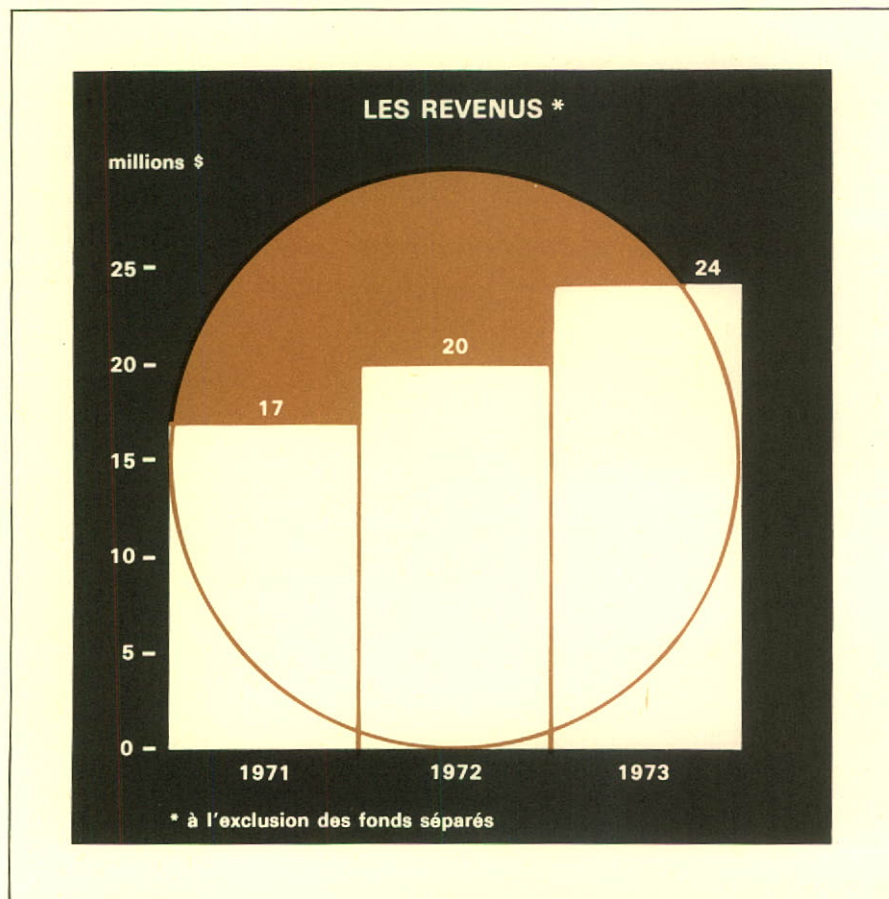
principalement d'une hausse de 23% des primes, incidence de l'augmentation des ventes et d'un niveau excellent de conservation de nos affaires.

De leur côté, les revenus provenant des intérêts, dividendes et loyers, déduction faite des frais de placements, ont atteint en 1973 \$6 760 000, ou 12% de plus que l'année précédente. Par ailleurs, les profits nets sur réalisations de placements se sont chiffrés à \$281 000.

Les attributions diverses aux assurés et à leurs bénéficiaires s'élèvent à \$17 030 000, une hausse de 24% sur l'année précédente, alors que les ristournes aux assurés ou d'expérience ont totalisé \$1 886 000. (voir graphique page 6)

Nonobstant un volume d'affaires plus important, les majorations des salaires et des contributions aux divers régimes de sécurité sociale et la période inflationniste que nous traversons, l'augmentation des frais d'administration n'a été que de 6%.

Compte tenu des autres dépenses, le revenu net de l'année est passé de \$433 000 en 1972 à \$629 000 en 1973, une hausse de 45%.



Le bilan

C'est aussi par sa solidité financière que La Sauvegarde continue de mériter la confiance qu'on lui accorde. Ainsi, notre actif a atteint au 31 décembre 1973, \$114 994 000, ce qui représente une augmentation de \$10 455 000 sur 1972. (voir graphique page 7) Les principales composantes sont les suivantes:

40% d'obligations, 33% de prêts hypothécaires et 11% d'actions, les prêts sur polices, les fonds séparés et divers autres postes représentant le solde.

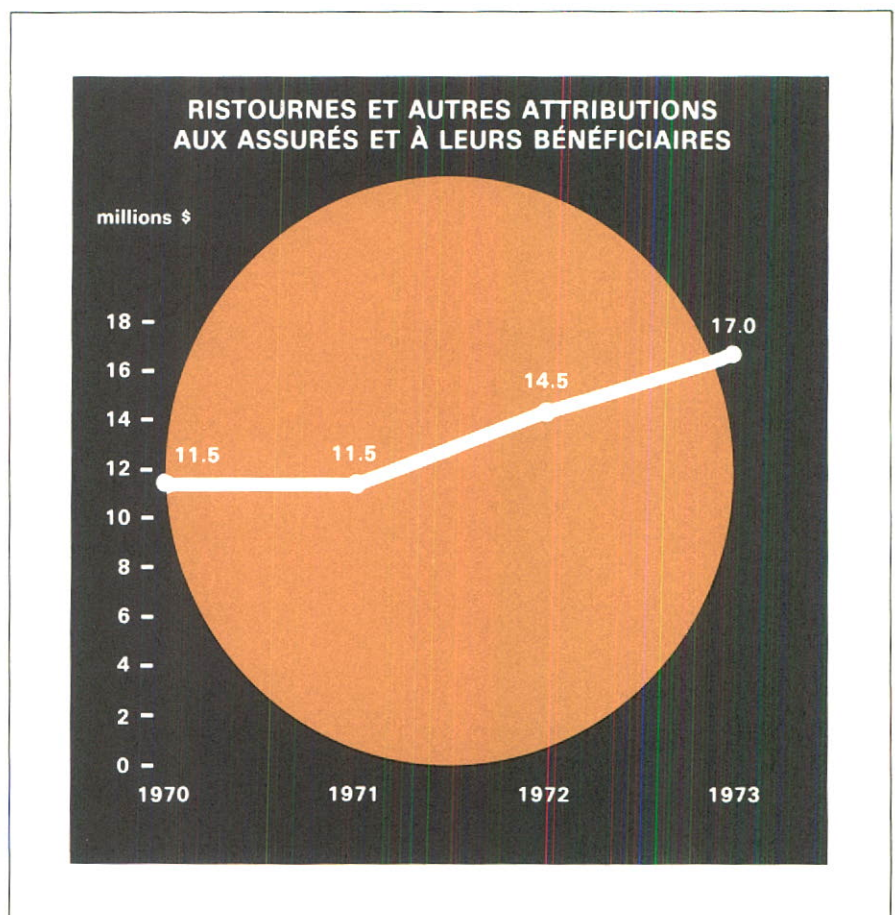
Nous avons maintenu, dans nos prêts hypothécaires, notre politique de favoriser l'habitation familiale, puisque 76% de tous nos prêts actuels sont placés dans ce type de construction. En outre, nous continuons de donner priorité aux demandes de nos assurés et des membres des caisses populaires.

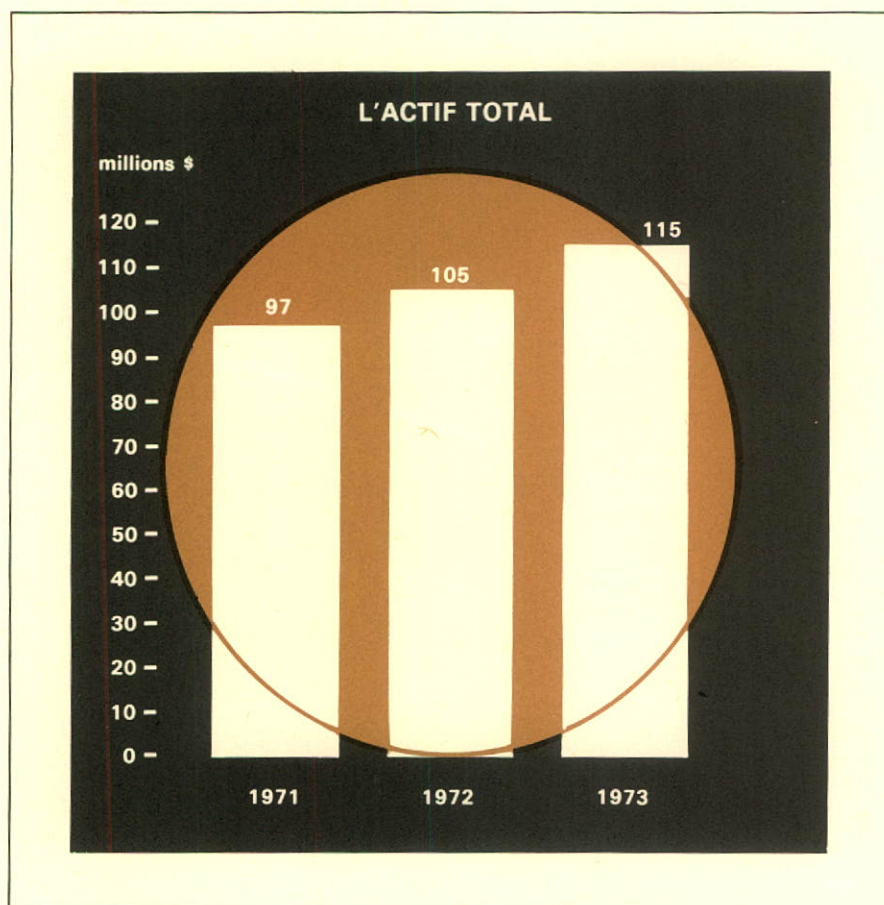
Le portefeuille des actions s'est accru de \$2 160 000 dans l'année, notamment par nos investissements additionnels dans Place Desjardins Inc. et Vachon Inc., illustrant ainsi la continuation de l'apport de La Sauvegarde à des gestes financiers en étroite

collaboration avec d'autres institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Le total de nos engagements, principalement envers nos assurés, s'élève à \$97 490 000 et

représente 85% du passif. Le solde de \$17 504 000 composé du capital-actions, du surplus attribué et de celui non attribué, constitue autant de garanties additionnelles pour nos assurés.





Nos ressources humaines

Malgré la somme accrue de travail que représente de tels résultats, le nombre des employés du siège social a continué d'être stable en 1973,

comme d'ailleurs depuis plusieurs années. Cette accentuation de la productivité est due à l'efficacité du personnel, ainsi qu'à l'utilisation graduellement croissante de l'électronique.

Conscients de l'importance de la formation professionnelle, bon nombre de nos employés ont suivi des cours de perfectionnement reliés à leur fonction, ou sur la coopération. Ainsi, vingt-deux d'entre eux ont passé avec succès des examens de divers niveaux, soit de Life Office Management Association, soit de International Claim Association ou encore de l'Association des Courtiers en Valeurs mobilières, alors que six autres sont engagés dans des études actuarielles.

Nous soulignons également avec satisfaction que, parmi les membres de notre équipe des ventes, quatre d'entre eux ont complété avec succès les examens qui conduisent à la désignation d'Assureur-Vie Agréé et que 45 représentants, dont neuf depuis plus de dix années consécutives, se sont mérité le Certificat National de Compétence. De plus, soixante-six représentants et instructeurs-gérants ont passé avec succès les examens de la Commission des Valeurs mobilières et détiennent maintenant le double permis pour la vente de l'assurance-vie et de fonds mutuels.

D'autres réalisations en bref

Dans le but de toujours mieux rencontrer les besoins du consommateur, nous avons introduit sur le marché un nouveau régime d'épargne à dépôts flexibles connu sous le nom de «Reflex» à l'intention notamment du nombre de plus en plus grand de personnes qui veulent se prévaloir des avantages fiscaux des régimes d'épargne enregistrés pour la retraite. Ce nouveau produit, qui s'ajoute à la gamme déjà importante des régimes de rentes immédiates ou différées que nous offrons, trouve déjà une excellente réponse dans le public.

Par ailleurs, afin d'améliorer encore le service à nos assurés, nous avons intégré diverses modalités nouvelles pour aider davantage nos assureurs-vie à s'acquitter de leurs responsabilités à cet égard.

Pour ce qui est de notre siège social et comme nous avons signé un bail de location à long terme dans le Complexe Desjardins, le Conseil d'administration a ratifié l'acceptation d'une promesse d'achat qui prendra effet au cours de 1974, de l'immeuble

que nous occupons depuis 1913 sur la rue Notre-Dame dans le coeur du Vieux Montréal.

La collaboration avec d'autres institutions du Mouvement Desjardins se poursuit sur divers plans. Ainsi, tout comme nous le faisons à Caisse Laurier, des représentants sont maintenant disponibles dans plusieurs caisses populaires pour donner des renseignements ou effectuer les ventes de nos produits d'assurances et de rentes, tout comme des Fonds Desjardins.

Par ailleurs, La Sauvegarde a maintenu en 1973, conjointement avec L'Assurance-Vie Desjardins, le Service de la Formation Professionnelle et le Centre d'Analyse et de Planification, appuis additionnels à notre équipe des ventes.

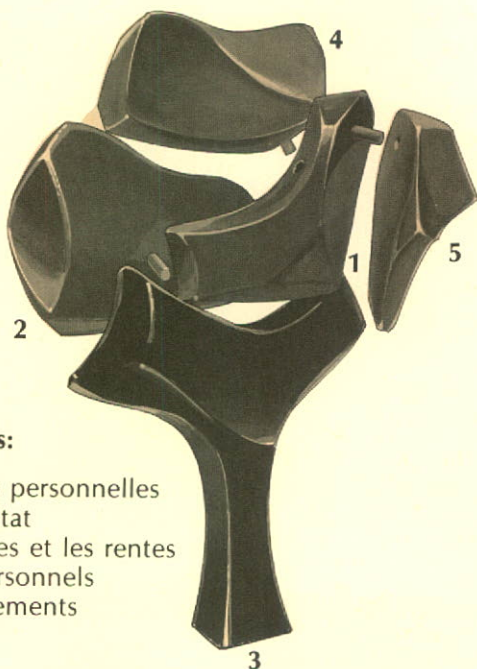
Tout au long de l'année, l'évaluation et l'analyse des recommandations formulées par des firmes de l'extérieur sur le marketing et la coordination pour les deux institutions d'assurance-vie du Mouvement Desjardins, se sont activement poursuivies et ont impliqué une mise à contribution importante des cadres supérieurs à ces travaux.

Nous avons collaboré avec la Fiducie du Québec aux études qui ont conduit à la vente de nos actions de Placements Collectifs Inc., tout comme à la définition des nouvelles modalités de distribution des Fonds Desjardins intégrés.

Il y a également lieu de signaler la participation du Président de la Compagnie au Conseil d'administration de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, de même qu'au Conseil de l'Association Canadienne des Compagnies d'Assurance-vie et plus particulièrement en tant que Président du Sous-comité des Relations Publiques et de la publicité en langue française. Plusieurs cadres de l'Entreprise ont également contribué, dans les deux cas, aux travaux de divers comités consultatifs, sections et commissions spécialisées.

La Sauvegarde continue, en outre, d'apporter sa contribution au niveau du Conseil de la Coopération du Québec, du Conseil Canadien de la Coopération et de la Fédération Internationale des Coopératives d'assurance de L'Alliance Coopérative Internationale.

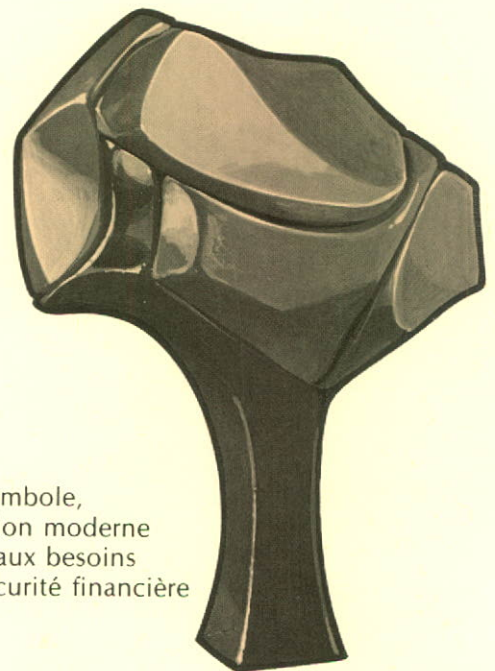
L'arbre de la sécurité financière



Ses composantes:

1. — les épargnes personnelles
2. — la Sécurité-État
3. — les assurances et les rentes
4. — les biens personnels
5. — les investissements

Plus qu'un symbole,
il est la solution moderne
de répondre aux besoins
actuels de sécurité financière
intégrée.



En conclusion

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins regroupe un nombre suffisamment important de personnes aux intérêts, aspirations, goûts et besoins divers pour être le fidèle reflet de la société québécoise tout entière et constituer indéniablement une Institution unique de notre milieu.

L'importance du nombre de ses membres, de ses ressources humaines et des actifs gérés, tout comme la diversité des produits-services offerts, tant par ses 1300 caisses locales que par ses institutions régionales et

provinciales, mettent en évidence à la fois la solidarité qui nous unit et l'importance de mieux souligner la complémentarité de ces institutions bien à nous.

Pour sa part, en introduisant dès 1971 l'Arbre de la Sécurité financière, La Sauvegarde a démontré sa préoccupation de s'adapter aux changements dans le cadre de cette Fédération des Caisses populaires dont elle est membre. Cet arbre stylisé n'est pas un simple objet publicitaire, mais un symbole illustrant le concept de l'offre sur une base intégrée des services financiers personnels offerts par La

Sauvegarde et par d'autres institutions du Mouvement Desjardins.

En somme, une façon pour nous de marquer, parmi d'autres objectifs, notre adhésion à cette solidarité qui doit nous unir dans la complémentarité des produits-services offerts.

Nos réalisations démontrent bien notre volonté de progression constante, à l'avantage de nos assurés, de nos propriétaires les Caisses populaires et de toute la collectivité.

Clément Gauthier
Président et Directeur général

Le relevé des opérations

Pour l'année terminée
le 31 décembre 1973
(avec chiffres comparatifs
au 31 décembre 1972)

Les revenus

Primes nettes d'assurances et de rentes (note 2)
Intérêts, dividendes et loyers nets des dépenses
de placements de \$589,575 (1972 — \$583,730)
Gains nets sur réalisations de placements
Fonds séparés — contributions et revenus de placements

1973	1972
\$17,073,582	\$13,835,450
6,760,392	6,011,678
281,522	266,672
991,507	1,104,636
<u>\$25,107,003</u>	<u>\$21,218,436</u>

Leur attribution

Prestations de décès
Prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie
Paievements de dotations échues
Versements de rentes
Retraits de valeurs en espèces
Intérêts sur montants en dépôt
Augmentation de la réserve mathématique pour les
obligations futures de la Compagnie
AUX ASSURÉS ET À LEURS BÉNÉFICIAIRES
Frais d'administration
Commissions de vente et de service
Fonds séparés — paiements, frais et augmentation

\$ 4,125,862	\$ 3,797,422
1,669,196	1,254,562
1,055,006	1,233,984
445,702	261,138
1,700,363	1,422,566
170,557	124,845
<u>7,863,801</u>	<u>5,615,952</u>
<u>17,030,487</u>	<u>13,710,469</u>
3,367,926	3,173,985
1,503,875	1,205,736
991,507	1,104,636
<u>22,893,795</u>	<u>19,194,826</u>

Le revenu des opérations avant ristournes taxes et impôts

Ristournes aux assurés

2,213,208	2,023,610
<u>777,676</u>	<u>694,813</u>

Le revenu avant taxes et impôts

Taxes et impôts sur le revenu

1,435,532	1,328,797
<u>806,258</u>	<u>895,338</u>

Le revenu net de l'année (note 3)

<u>\$ 629,274</u>	<u>\$ 433,459</u>
-------------------	-------------------

Voir notes page 14

L'état du surplus non attribué

Pour l'année terminée
le 31 décembre 1973

	Fonds des contrats avec participation	Fonds des contrats sans participation	Fonds des actionnaires	Total
Solde au 31 décembre 1972	\$2,583,736	\$5,395,512	\$205,663	\$8,184,911
Ajouter:				
Revenu net de l'année	407,559	190,250	31,465	629,274
Virement du fonds des contrats avec participation au fonds des actionnaires	(78,297)	—	78,297	—
Virement du fonds des contrats sans participation au fonds des actionnaires	—	(410,000)	410,000	—
	<u>2,912,998</u>	<u>5,175,762</u>	<u>725,425</u>	<u>8,814,185</u>
Déduire:				
Dividendes aux actionnaires	—	—	315,880	315,880
Solde au 31 décembre 1973	<u><u>\$2,912,998</u></u>	<u><u>\$5,175,762</u></u>	<u><u>\$409,545</u></u>	<u><u>\$8,498,305</u></u>

Le bilan

au 31 décembre 1973
(avec chiffres comparatifs
au 31 décembre 1972)

L'actif

Obligations (note 4)

Gouvernements	\$14,566,349
Corporations municipales et scolaires	15,317,206
Industries et services publics	7,606,043
Corporations religieuses et autres	<u>8,152,442</u>

1973

1972

\$ 45,642,040

\$ 39,767,952

Actions ordinaires et privilégiées (note 4)

12,634,676

10,473,437

Prêts hypothécaires

Garantis par une première hypothèque

37,981,750

37,062,932

Prêts aux assurés

Entièrement garantis par la valeur en espèces de leurs contrats

6,056,705

6,080,030

Prêts garantis par la Province de Québec

242,000

110,000

Immeubles

Siège social (note 6)	718,209
Autres	<u>41,850</u>

760,059

977,922

Encaisse

1,172,180

1,176,026

Montants à recevoir

Primes nettes de commissions	1,106,432
Comptes à recevoir — compagnies de réassurance	571,803
Comptes à recevoir — vente de titres (note 5)	<u>663,000</u>

2,341,235

1,234,364

Revenus de placements dus et courus

1,474,655

1,361,547

Autres actifs

44,485

2,848

Fonds séparés — à la valeur marchande

6,644,663

6,292,377

Total de l'actif

\$114,994,448

\$104,539,435

Approuvé au nom du conseil d'administration

Clément Gauthier, président et directeur général

Napoléon Mackay, président du conseil

LE CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous avons examiné le bilan de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1973 et les états de relevé des opérations et du surplus non attribué pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La réserve mathématique sur les contrats d'assurance en vigueur a été établie et certifiée par l'actuaire de la Compagnie.

A notre avis, les états financiers ci-annexés présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service fédéral des Assurances, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS, comptables agréés.

MONTREAL, le 21 février 1974

Les engagements, le capital et le surplus

		<u>1973</u>	<u>1972</u>
Réserve mathématique			
Supérieure au minimum prescrit par la loi et plus que suffisante avec les primes à venir et les intérêts pour assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés		\$ 83,231,647	\$ 75,367,846
Montants laissés en dépôts			
Ristournes	\$2,040,602		
Montants de prestations	281,381		
Primes payées d'avance	90,543	2,412,526	1,925,854
Réclamations			
En voie de règlement et provision pour celles non rapportées		2,722,694	2,025,345
Provision pour ristournes			
A verser aux assurés dans l'année subséquente		765,000	692,000
Exigibilités diverses			
Dépenses et frais courus à payer	1,696,688		
Taxes et impôts	16,825	1,713,513	1,045,002
Fonds séparés			
TOTAL DES ENGAGEMENTS		<u>6,644,663</u>	<u>6,292,377</u>
		<u>97,490,043</u>	<u>87,348,424</u>
Capital-actions			
Autorisé — 20,000 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune — Émis et versé à 20% — 11,920 actions à \$20 chacune		238,400	238,400
Surplus attribué			
Réserve de prévoyance dont un montant de \$3,726,118 est affecté en 1973 comme réserve pour fluctuations de la valeur des placements (1972 — \$1,773,580)	8,450,000		
Réserve pour immeuble	317,700	8,767,700	8,767,700
Surplus non attribué			
Surplus du fonds des contrats avec participation	2,912,998		
Surplus du fonds des contrats sans participation	5,175,762		
Surplus du fonds des actionnaires	409,545	8,498,305	8,184,911
TOTAL DU CAPITAL ET SURPLUS		<u>17,504,405</u>	<u>17,191,011</u>
Total des engagements, du capital et du surplus		<u>\$114,994,448</u>	<u>\$104,539,435</u>

LE CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'atteste que la réserve mathématique indiquée au bilan est supérieure à celle exigée par la loi canadienne des assurances et, à mon avis, constitue une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la Compagnie, garantis par les dispositions de ses contrats.

HENRI LEBLOND, F.S.A., F.I.C.A., actuaire.

MONTRÉAL, LE 19 FÉVRIER 1974

Notes aux états financiers

au 31 décembre 1973

1 — PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les exigences du Service des Assurances du Canada lesquelles diffèrent des principes comptables généralement reconnus en usage dans les autres genres d'entreprises. Les principales différences sont les suivantes:

- les actifs non admis, dont l'ameublement de bureau, sont considérés comme dépenses dans l'année où elles ont été faites,
- le coût d'acquisition des affaires est considéré comme une dépense dans l'année où elle est encourue plutôt que répartie sur la période qui pourrait en bénéficier,
- le montant de l'impôt sur le revenu inscrit dans le relevé des opérations ainsi que le passif s'y rattachant sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible.

2 — REVENU DE PRIMES

Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:

	1973	1972
assurances et rentes individuelles avec participation au revenu	\$ 6,030,952	\$ 5,401,698
sans participation au revenu	5,708,541	3,397,721
assurances et rentes collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	3,983,717	3,938,397
assurances accident-maladie collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	1,350,372	1,097,634
	<u>\$17,073,582</u>	<u>\$13,835,450</u>

3 — RÉPARTITION DU REVENU NET

La répartition du revenu net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1973, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la loi canadienne des assurances qui régit le mode de répartition du revenu provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le revenu net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- le revenu net du fonds des contrats sans participation,
 - le revenu net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
 - le montant viré du fonds des contrats avec participation.
- Le revenu net par action s'élève à \$25.17 pour l'année 1973 et à \$18.52 pour l'année 1972.

4 — OBLIGATIONS ET ACTIONS

Les obligations sont montrées au bilan à la valeur amortie alors que les actions apparaissent au prix coûtant.

La valeur marchande compilée selon les données du Service des Assurances du Canada s'établit comme suit:

	1973	1972
obligations	\$41,948,494	\$37,763,489
actions	11,354,787	10,060,262
	<u>\$53,303,281</u>	<u>\$47,823,751</u>

5 — VENTE DE TITRES

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec, le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de \$60,000 de 1974 à 1984 inclusivement et un dernier de \$3,000 en 1985.

6 — ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour une durée de trente ans, à compter du 1er janvier 1976, moyennant un loyer annuel de \$211,412. De plus, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

En date du 30 novembre 1973 la Compagnie acceptait, pour son édifice du siège social, une offre d'achat incluant une clause de location. Les conditions et les termes de ce contrat devraient prendre effet le 30 avril 1974.

7 — PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

La présentation du rapport financier au 31 décembre 1972 a été modifiée en vue d'obtenir une base valable de comparaison avec le rapport financier au 31 décembre 1973.

Ces notes font partie intégrante des états financiers.

Le conseil d'administration

- + * CLÉMENT GAUTHIER
président
Montréal
- # + * NAPOLEON MACKAY
président du conseil
Saint-Hyacinthe
- + * JACQUES de BILLY, c.r.
1^{er} vice-président
Québec
- # + * ANTOINE FRADET, notaire
2^e vice-président
Drummondville

Les administrateurs

- # * CLAUDE DUCHARME, c.r.
Montréal
- & # * GAÉTAN DUCHARME, ing.
Montréal
- = RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski
- * ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi
- * ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke
- + * GEORGES-E. TURCOTTE
Montréal
- = ÉMERY LEBLANC
Montréal
- * PAUL-E. LÉVESQUE
Sainte-Anne-des-Monts
- = MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface, (Man.)

- = ARMAND PIETTE
Berthierville
- # * MAURICE BERGERON
Montréal
- * FLORENT LALONDE
Welland, (Ont.)
- = JEAN-MARIE RAYMOND, c.a.
Montréal
- = JEAN-HERCULE DUBÉ
Québec

Lors de l'assemblée générale de l'an dernier, Monsieur Jean-Hercule Dubé a été élu administrateur pour remplacer Monsieur Pierre Camu, démissionnaire en raison de son âge.

Monsieur Jean-Hercule Dubé, que nous avons été heureux d'accueillir au Conseil d'administration a été directeur de la Caisse populaire St-Thomas d'Aquin durant dix-huit ans et dirige maintenant Caisse Laurier, toutes deux de l'Union Régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins.

-
- + membre du comité exécutif
 - # membre du comité de placements
 - & président du comité d'administration de La Maison des Arts
 - # représentant les assurés
 - * représentant les actionnaires



Les cadres

Le président et directeur général

- * CLÉMENT GAUTHIER

La direction des ventes

- * JEAN-CLAUDE GOULET, a.v.a.
directeur
- RAYMOND DENIS, a.v.a.
surintendant des ventes
assurances et rentes individuelles
- ROGER CHARTIER,
surintendant des ventes
assurances et rentes collectives
- ADRIEN BOUVIER, a.v.a.
secrétaire de la direction
des ventes
- ROGER AUBÉ, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes
assurances et rentes individuelles
- GILLES ST-GEORGES, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes
assurances et rentes individuelles

La direction de l'actuariat

- * HENRI LEBLOND, f.s.a.
actuaire
- ALAIN LARIVIÈRE, a.s.a., c.a.
actuaire adjoint
recherches et statistiques
- GEORGES HÉBERT, m.d.
directeur médical
- AIMÉ CADIEUX
chef du service
des réclamations
- JEAN-PIERRE HARDY
chef du service
des calculs actuariels
- LUC ROGER, a.s.a.
adjoint au chef du service
des calculs actuariels
- ROLAND MACHABÉE
chef du service
de la sélection des risques
- PAULINE DÉSY
chef du service
de l'émission des polices
- ROBERT BRIAU
chef du service de
l'administration des assurances
et rentes collectives
- ANDRÉ CORBO, f.l.m.i.
adjoint au chef du service de
l'administration des assurances
et rentes collectives

La direction de la trésorerie

#* ANDRÉ-G. LEROUX, c.a.
trésorier

GUY STE-MARIE
surintendant des prêts
hypothécaires

PIERRE GIGNAC
adjoint au surintendant
des prêts hypothécaires

JEAN RÉHEL
surintendant des immeubles

La direction du secrétariat et la direction du personnel

* ANDRÉ GARIÉPY
secrétaire et
directeur du personnel

ANDRÉ GAGNÉ, f.l.m.i.
chef du service aux assurés

ROBERT COUtlÉE
chef du service
des approvisionnements

GASTON OSTIGUY
chef du service
des dossiers et archives

La direction du contrôle

#* GÉRARD BOUVIER, c.a.
contrôleur

ROBERT CASSIVI, c.a.
contrôleur adjoint
comptabilité générale

PIERRE DUMONT, f.l.m.i.
contrôleur adjoint
systèmes et méthodes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
chef du service
de l'informatique

ROMÉO LAUZON
chef du service
de la comptabilité

GILLES MARTIN
adjoint au chef du service
de la comptabilité

THÉRÈSE MARCEAU
chef du service
de la perception des primes

JEAN POIRIER
chef du service des commissions

La direction du contentieux

* MICHEL DESMARAIS, avocat
conseiller juridique

YVES BELZILE, notaire
conseiller juridique adjoint

La direction des relations publiques

&*JOSÉ DETUNCQ
directeur

La Maison des Arts, La Sauvegarde

JACQUES TOUPIN
directeur

* membre du conseil de la régie interne

membre du comité de placements

& membre du comité d'administration
de La Maison des Arts.

Les instructeurs- gérants et les bureaux régionaux

MAURICE RIOUX, a.v.a.

* Bas-Saint-Laurent
21 ouest, rue Évêché
Rimouski G5L 4H4

J. RENÉ ALLARD, a.v.a.

Laval
512, boulevard des Laurentides
Ville de Laval H7G 2V4

Lévis
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8

* Montréal-Frontenac
1615, rue Notre-Dame
Lachine, Montréal H8S 2E5

JACQUES DUPUIS

* Montréal-Laurier
1070 est, rue Bélanger
Montréal H2S 1H2

ÉMILE TURCOT, a.v.a.

* Montréal-Montcalm
1803 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1R9

GUY LADOUCEUR

* Montréal-Mont-Royal
4380 est, rue Beaubien, suite 204
Montréal H1T 1S9

RENÉ LALUMIÈRE

* Montréal-Ville-Marie
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal H1L 4Y8

Ottawa

260, rue Saint-Patrice
Ottawa K1N 5K5 (Ont.)

RAYMOND PARIS, a.v.a.

* Québec
826, rue Myrand sud
Sainte-Foy, Québec G1V 2V5

JULES CHARLAND

Repentigny
172, rue Notre-Dame
Repentigny J6A 2P8

CLAUDE VAUGEOIS, a.v.a.

* Rive-Sud
1063, boulevard Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W5

MAURICE PARENTEAU

* Rouyn-Noranda
122 est, rue Perreault
Rouyn J9X 3C4

ROLAND-JUSTIN LEMIRE, a.v.a.

* Saguenay-Lac-Saint-Jean
247 est, rue Racine
Chicoutimi G7H 1S2

ROBERT OUELLETTE, a.v.a.

Saint-Hyacinthe
3100, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe J2S 4Z4

LOUIS-PHILIPPE GOUDREAU, a.v.a.

* Sherbrooke
100 est, rue King
Sherbrooke J1G 1A4

CLAUDE DOYON

* Trois-Rivières
1240, rue Royale
Trois-Rivières G9A 4J2

le bureau des courtiers

GASTON SÉVIGNY, gérant
Montréal
1290, rue Saint-Denis, suite 95
Montréal H2X 3J7

le bureau des assurances et rentes collectives

* Montréal
4380 est, rue Beaubien, suite 205
Montréal H1T 1S9

le service de la formation professionnelle

Ghyslain Roussel
responsable

le centre d'analyse et de planification

* Bureaux situés dans un édifice
de caisse populaire.

Par l'entremise de ses représentants,
La Sauvegarde offre:

aux individus,
aux familles,
aux groupes:

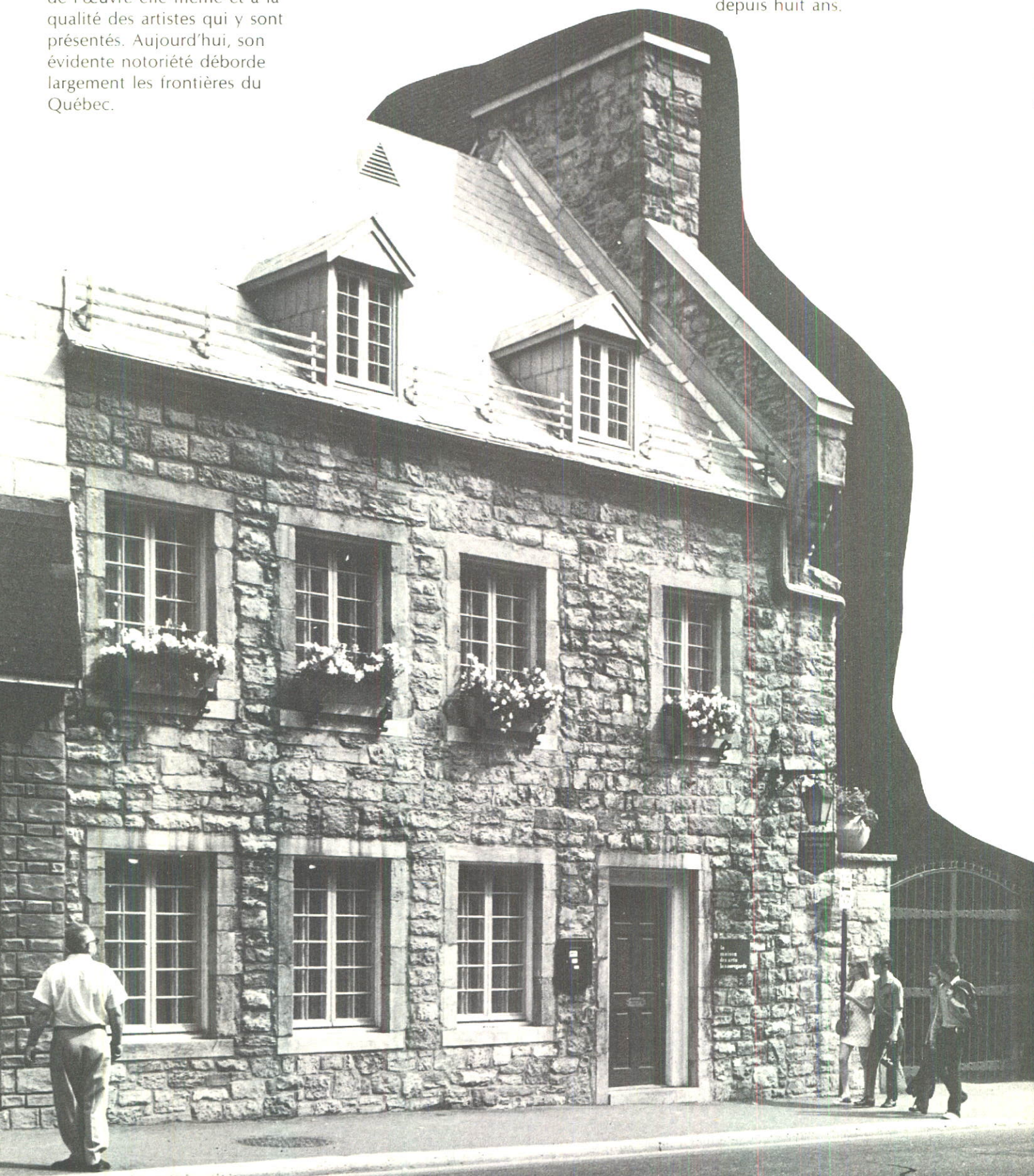
- les assurances-vie et rentes
individuelles
- les assurances collectives:
vie, accident-maladie, salaires
et les régimes de rentes
- la gestion de caisses de retraite
- les Fonds Desjardins de:
 - Fiducie du Québec
 - Placements Collectifs Inc.

La Maison des Arts, La Sauvegarde

Depuis sa fondation en 1965, La Maison des Arts, La Sauvegarde n'a cessé d'acquiescer du prestige, grâce à l'originalité de l'œuvre elle-même et à la qualité des artistes qui y sont présentés. Aujourd'hui, son évidente notoriété déborde largement les frontières du Québec.

Au cours de 1973, onze expositions ont fait connaître soixante-dix-sept artistes dont les œuvres ont été appréciées par plus de cinquante-huit mille visiteurs.

Parmi les événements marquants de l'année, il est intéressant de relever qu'une exposition de cinq semaines s'est tenue au Musée provincial de Québec, exposition qui réunissait trente-quatre des meilleurs artistes qui se sont produits à La Maison des Arts depuis huit ans.



LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Siège social: 152 est, rue Notre-Dame
Montréal, Qué. — 514-861-2651
H2Y 1C4

IMPRIMÉ AU CANADA